VENUS CONSULTING

LIVRET IAS NIVEAU 3

Capacité Professionnelle IAS Niveau 3

Statut intermédiaire en assurance à titre accessoire

IAS NIVEAU 3

MODALITÉ D'ACCÈS : Les inscription se font par mail à conseiller@venusconsulting.fr ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (conseiller@venusconsulting.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

Déclaration d’activité de formation enregistrée sous le n° 93131678213

LIVRET DE STAGE IAS NIVEAU 3
Capacité Professionnelle
Statut intermédiaire en assurance à titre accessoire

OBJECTIFS VISÉS

- Acquérir les compétences techniques et réglementaires pour distribuer des contrats d'assurance de niveau 3.
- Comprendre les besoins spécifiques des particuliers, des TNS et des entreprises.
- Apporter un conseil adapté en matière de santé, prévoyance, emprunteur et assurance vie.

PUBLIC
Tous public

PRÉREQUIS
Aucun

COMPÉTENCES ACQUISES
Acquisition des connaissances réglementaires et techniques permettant de distribuer, des contrats d'assurance de personnes en santé, prévoyance, emprunteur, vie et collectifs.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
E-learning

PROGRAMME

Formation nécessaire à toutes les personnes exerçant une activité d'intermédiaire en assurance à titre accessoire

Programme – 1 des 5 unités au CHOIX

Unité 1 : Les savoirs généraux
- 1.1 La présentation du secteur de l'assurance
- 1.2 Les entreprises d'assurances
- 1.3 L'opération d'assurance
- 1.4 Les différentes catégories d'assurance
- 1.5 L'intermédiation en assurance
- 1.6 La relation avec le client
- 1.7 La lutte contre le blanchiment

Unité 2 : Les assurances de personnes : incapacité invalidité – décès – dépendance – santé
- 2.1 L'assurance contre les risques corporels (incapacité-invalidité-décès)
- 2.2 La dépendance
- 2.3 L'assurance complémentaire santé

Unité 3 : Les assurances de personnes : assurance vie et capitalisation
- 3.1 La prise en compte des besoins
- 3.2 Les principales catégories de contrats
- 3.3 Les spécificités

Unité 4 : Assurances de personnes : les contrats collectifs
- 4.1 L'assurance de groupe
- 4.2 Contrats collectifs au profit des salariés

Unité 5 : Assurances de bien et de responsabilité
- 5.1 L'appréciation et la sélection du risque
- 5.2 Les différents types de contrats
- 5.3 Les assurances des risques d'entreprises
- 5.4 La présentation des garanties et la tarification
- 5.5 La vie du contrat

L'évaluation de la formation prendra la forme d'un QCM de 100 questions.
La durée totale d'évaluation est de 2 heures.
En cas d'échec (soit moins de 70% de bonnes réponses), une session de rattrapage sera organisée pour le candidat.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 93131678213